



## Alain Bouvier : “Sur les rythmes scolaires, les sommets de l’hypocrisie sont dépassés”

Alain Bouvier : “Sur les rythmes scolaires, les sommets de l’hypocrisie sont dépassés” : Pour le recteur Alain Bouvier, professeur associé à l’université de Sherbrooke, au Québec, et auteur de l’ouvrage *Pour le management pédagogique: un socle indispensable* (Berger-Levrault), en permettant le retour à la semaine de 4 jours – 30% des écoles ont fait ce choix en cette rentrée –, le gouvernement voit une occasion d’économiser 400 millions d’euros sur le fonds de soutien qui avait été mis en place pour les communes. Et passe volontairement à côté des vrais sujets que sont le temps d’enseignement dispensé aux élèves et, totalement tabou, le temps de travail des enseignants. L’actualité du système éducatif français est particulièrement marquée par l’empreinte de 2 des 37 questions taboues en France, que j’ai présentées dans le dernier chapitre de mon récent livre. La première concerne le temps annuel d’enseignement dont bénéficient les élèves et la seconde, le temps annuel de travail des enseignants. Les débats relancés sur la réforme des rythmes scolaires sont édifiants : ils esquivent ces deux questions taboues. Comme nous allons le montrer : les sommets de l’hypocrisie sont dépassés ! La question de la réforme des rythmes scolaires met le temps en première ligne. Faisant fi de l’intérêt des élèves, l’hypocrisie, omniprésente, vient de tous côtés ; en quelque sorte, à chacun son hypocrisie ! Quel est le cadre ? Dans certains pays, le nombre de journées d’enseignement atteint 200. La moyenne des pays de l’OCDE est de 185 jours et la moyenne des pays européens est, pourrait-on dire, de seulement 182 jours. En France, sous la pression des bobos parisiens, la réforme Darcos, ce “Munich pédagogique” selon l’historien Antoine Prost, l’avait fait tomber à 144 jours ! Et encore : on ne défalquait pas de ce chiffre les jours fériés (nombreux en France) ni les “ponts”... Des hypocrites disent que cela serait sans conséquence négative pour les élèves. Pourtant, sur cinq ans, au lieu de 925 jours d’école en moyenne, avec la réforme Darcos, les petits Français n’en avaient plus que 720, soit, en gros, une année scolaire de moins ! Peut-on sérieusement affirmer que cela serait sans conséquence ? L’hypocrisie est patente ! La réforme Peillon, d’abord envisagée par Luc Chatel, ramenait la situation de la France légèrement en dessous de la moyenne des pays européens avec 180 jours affichés. Or, en 2017, un nouveau décret propose de nous faire retomber dans la pire des situations que connut notre système éducatif depuis soixante-dix ans ! L’hypocrisie non seulement se poursuit mais franchit des caps invraisemblables, de la part de chaque partie prenante... Le match est lancé ! L’hypocrisie s’était déjà manifestée. Alors que dans les autres pays, les 5 jours de classe hebdomadaires sont des journées parfaitement équivalentes, la réforme Peillon fut bâtie sur la base de 4,5 jours par semaine, avec un affichage de 180 jours annuels (simple multiplication de 4,5 par 36), alors que seulement 162 jours étaient réellement proposés, comme si “moins on enseigne, mieux les élèves apprennent” ! Récemment, le nouveau ministre [Jean-Michel Blanquer, ndlr] a même déclaré : “Je n’incite pas les communes à repasser aux semaines de 4 jours.” No comment ! Un premier sommet de l’hypocrisie est franchi, amenant l’historien de l’éducation Claude Lelièvre à parler d’un “décret Ponce Pilate” pour qualifier celui qui vient d’être pris. L’hypocrisie se poursuit. Si certains élèves français réussissent plutôt bien (au moins 50 % d’entre eux), cela conduit à se demander grâce à quoi ? Quel est le truc ? Peut-être le développement massif de ce que le professeur des universités Mark Bray nomme la “shadow education” et son homologue Christophe Assens le “business de l’éducation”. Il est estimé en France (en tête des pays européens) à près de 3 milliards d’euros ! Cet accompagnement s’ajoute à l’enseignement public et à l’enseignement privé, qui deviennent ainsi, progressivement, “l’ombre de l’enseignement de l’ombre” ! L’hypocrisie se multiplie avec une véritable surenchère entre les parties prenantes : assurément, d’abord, de la part du gouvernement, qui ne rectifie rien par rapport aux hypocrisies précédentes. Il voit même dans ce retour à la catastrophique situation passée léguée par Xavier Darcos une occasion, aux dires de certains, d’économiser 400 millions d’euros sur le fonds de soutien [mis en place pour soutenir les communes dans l’application de la réforme des rythmes scolaires, ndlr], ce qui est considérable, mais curieusement peu mis en avant. Évidemment, sur la très courte période écoulée, les évaluations de politique scolaire ne peuvent pas apporter des preuves irréfutables sur les effets

bénéfiques de la nouvelle organisation du temps scolaire arrêtée en 2013. Le moindre responsable de politique publique d'éducation sait cela. Un tel effet n'est pas instantané et surtout, se cumule sur l'ensemble de la scolarité primaire. Certains parents d'élèves, dont les bobos mais aussi des intellectuels parisiens (ce ne sont pas exactement les mêmes), s'en réjouissent puisqu'ils considèrent que l'essentiel pour leurs enfants se passe en dehors de l'école. La DEPP [direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale, ndlr] vient de montrer (2017) que les avis des familles sur les rythmes scolaires dépendent d'abord de leur niveau de diplômes. Alors, pourquoi des associations de parents d'élèves soutiennent-elles de telles positions tout en prétendant défendre l'intérêt des élèves ? Que dissimule cette incroyable hypocrisie ? Certaines grosses collectivités territoriales (Marseille, Lyon...) veulent soit faire de conséquentes économies (interviennent 250 000 personnes dans le périscolaire), soit satisfaire certaines catégories de parents d'élèves, les deux le plus souvent. Leurs propos lèvent-ils l'hypocrisie ? Non, bien sûr ! Ils la complètent et la renforcent : un autre sommet est dépassé ! Les enseignants, hypocritement (soi-disant au nom de l'intérêt des élèves) et à travers leurs organisations syndicales, ne s'offusquent pas de journées longues et denses pour les élèves. En outre, ils se plaignent de l'ampleur de la pause méridienne (inutile d'expliquer pourquoi : ici leur jardin les attend, là du squash, du vélo, une chorale ou du théâtre ; ils doivent aussi s'occuper de leur enfants ou petits-enfants...). Ils demandent surtout que leur incroyable temps de vacances soit sauvegardé. Tout ceci à l'honneur de la profession, qui franchit là d'autres sommets de l'hypocrisie ! Les rythmes scolaires touchent enfin une seconde question taboue : le temps de travail annuel des enseignants, sujet soigneusement enfoui sous le tapis ! Tout dépend, bien sûr, de la définition que l'on utilise. Pour se livrer à des comparaisons internationales, un indicateur est envisageable : le nombre de jours de présence dans l'établissement scolaire. Dans certains pays, il atteint 200 jours. Pour la France, son appréciation précise est impossible en raison des nombreux jours fériés, des ponts et surtout de la quasi-disparition du mois de juin derrière la préparation d'examens, dont le baccalauréat. Il est notablement inférieur à la moyenne des autres pays de l'OCDE. Ultime hypocrisie française : les 36 semaines de cours (qui servent de référence officielle) sont un mythe ! On pourrait aussi utiliser comme indicateur le temps annuel d'enseignement proprement dit (cours en présence d'élèves), mais en France, il n'est pas plus comptabilisé de façon fine et pertinente. Curieusement, lorsque le Parlement vote le budget du ministère de l'Éducation nationale, le fait-il pour le temps théorique et formel qui devrait être assuré par les enseignants, ou pour le temps réel, fort différent, et que personne ne mesure ? Et si la représentation nationale s'en préoccupait enfin ? Et si l'on tentait de sortir de ce régime généralisé d'hypocrisie ?